

Objectifs :

Acquérir les connaissances pour intervenir face à une situation d'accident du travail.

Public concerné et prérequis :

Tous salariés de l'entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques :

Plan d'intervention + pictogrammes
Plan d'action prévention + pictogrammes

Durée :

14 heures.

Modalités d'évaluation des acquis :

Sanction visée :



Programme

Domaine de compétences 1

G'TRAF

Qualification des intervenants :

Formateur titulaire du certificat de "formateur SST".

Formation suivie :

Entièrement En présentiel

Délais et condition d'accès :

5 jours avant le début de la formation

Taux de validation de compétences :

100% de réussite

Taux de satisfaction :

100% de satisfaction

Débouchés :

Stagiaire déjà en poste

Equivalence ou passerelle :

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1)